



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Plombier (f/h)

Date de publication : 26/10/2022

Type de recrutement : CDD 2 mois à temps complet (renouvelable)

Temps de travail : 35h

Poste à pourvoir : 14/11/2022

Date limite de dépôt des candidatures : 06/11/2022

Localisation du poste : Centre technique du bâtiment – 5 rue Francis Le Carval - Reze

Grade(s) : Adjoint technique

CONTACTS

Patrick LASBRAUNIAS –
Responsable de secteur – 02 40
84 51 88

Jennifer Pigeon – Gestionnaire
emplois mobilité – 02 40 84 43 31

Descriptif du service

La direction du Bâti assure la maintenance, l'entretien, la construction et la réhabilitation du patrimoine bâti communal, elle est organisée autour de 4 services dont le centre technique des bâtiments (CTB).

Le CTB est organisé en 2 secteurs regroupant 27 agents, qui interviennent selon leur spécialité sur les différents corps d'état du bâtiment de la plomberie au chauffage, de la menuiserie, à l'électricité ou encore la peinture, la serrurerie, la vitrerie. Le service recrute un.e plombier.e contractuel.le afin d'assurer un remplacement.

Missions

Au sein d'une équipe de 4 plombiers vous assurez la maintenance des équipements municipaux et vous interviendrez notamment en période de remise en marche des chaudières, dans les écoles, les services et équipements culturels ou sportifs de la Ville.

Vous serez amené à assurer des interventions d'urgence et savez dans ces situations procéder à une analyse rapide et poser un diagnostic.

Vous participez à la gestion des stocks et pourrez réaliser des bons de commande par le logiciel dédié.

Profil recherché

Diplômé.e d'un CAP ou BEP en plomberie, vous disposez d'une première expérience dans le domaine (stages compris). Ce remplacement est ouvert aux personnes débutantes, ne disposant pas d'une expérience confirmée.

Titulaire du permis B vous effectuez de nombreux déplacements sur le territoire, avec un véhicule de service, afin de réaliser les dépannages sur site.



Vous appréciez le travail en équipe et savez rendre compte à votre responsable des éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.

Informations complémentaires

Vos locaux sont situés au centre technique du Bâtiment – 5 rue Francis Le Carval à Rezé (arrêt de tram – Ligne 3 - La Balinière).

- Temps de travail : complet
- Organisation du travail : Semaine sur 4 jours organisé sur 2 cycles (lundi au jeudi puis mardi au vendredi)
- Horaires de travail : 7h30-12h30 et 13h30 à 17h15
- Vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) fournis
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public + prime de fin de contrat
- Avantages : restauration municipale

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.